

Bilan et perspectives du Conseil d'administration

AG.1920.004



RAPPORT ANNUEL

2019
20



— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —



Dès leur entrée en fonction, les membres du nouveau Conseil d'administration ont rapidement pris leur place pour préparer leur plan biennal 2019-2021, s'appropriant les dossiers et se familiariser avec les enjeux de l'heure.

Ce rapport annuel, le premier du mandat 2019-2021, présente, au-delà de toutes les activités qui composent notre quotidien, l'état de situation des grands dossiers prioritaires et des dossiers majeurs menés en cours d'année.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

En plus des mandats liés aux quatre objectifs principaux désignés dans le plan d'action biennal, le Conseil d'administration (CA) a été grandement occupé par certains dossiers.

LOI 21

Au début de l'année scolaire, un des premiers sujets sur lesquels nous avons été interpellés est la Loi sur la laïcité de l'État, adoptée au mois de juin 2019. Nous avons non seulement fait des interventions auprès de nos membres, mais nous avons aussi réagi dans les médias pour dénoncer les situations d'intimidation ou d'agression qui pouvaient survenir à la suite de l'adoption de cette loi. Nous avons aussi appelé, tant lors d'une Assemblée de personnes déléguées que dans la une de notre bulletin syndical, les membres à dénoncer ces situations, à être solidaires et à respecter les autres.

MARCHE POUR LE CLIMAT

Un autre des premiers sujets sur lequel nous nous sommes positionnés est la grande marche pour le climat du 27 septembre 2019. Nous avons fait des pressions sur la commission scolaire pour que cette journée soit transformée en journée pédagogique et ainsi permettre aux enseignantes et enseignants de prendre part à cette grande marche. L'Alliance a participé activement à l'organisation et au déroulement de cette manifestation et a également fait des gestes concrets pour l'environnement, notamment en faisant du compostage et en réduisant considérablement sa consommation de papier.

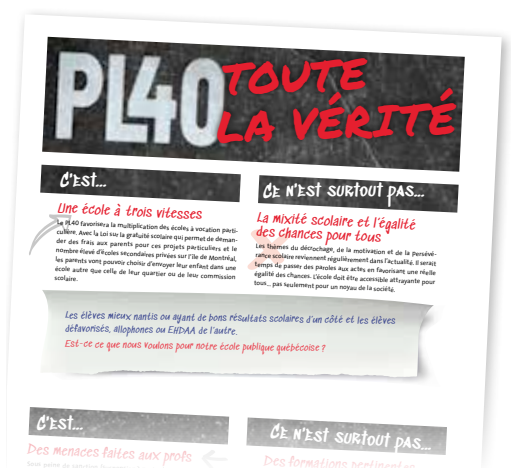


© Alliance

Grande marche pour le climat, 27 septembre 2019

LOI 40

Le projet de loi 40 visait l'abolition des élections scolaires et la transformation des commissions scolaires en centres de services. Dans les faits, il s'est avéré être une réforme désordonnée, qui redonnait davantage de pouvoirs aux ministres et aux directions et menaçait l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants. C'est pourquoi, très tôt à l'automne, les membres du CA et le personnel de l'Alliance se sont attaqués à ce projet de loi. L'année 2019-2020 a donc été fort chargée du côté de l'action-mobilisation. Nous avons mené une campagne d'information afin de vulgariser le contenu du projet de loi et de sensibiliser les membres à ses dangers. Pour ce faire, nous avons organisé des visites d'écoles, produit des outils de communication pour guider les profs. Nous avons aussi dénoncé dans les médias les impacts de ce projet de loi sur l'école publique et sur les élèves. Nous avons fait une intervention au Conseil des commissaires. Nous avons également mobilisé des militantes et des militants de l'Alliance pour participer à des actions





Les membres des syndicats affiliés à la FAE lors du *sit-in* à Québec, le 20 novembre 2019.

présents! Malheureusement, malgré nos nombreuses dénonciations, la loi 40 a été adoptée sous bâillon et nous pouvons déjà observer les effets désastreux qu'elle entraîne.

NÉGOCIATION NATIONALE

Parallèlement à la dénonciation du projet de loi 40 s'amorçait la négociation de notre convention collective nationale. En tant que syndicat local, l'Alliance a pris part aux travaux de négociation et a fait le lien entre la FAE et ses membres. Mais au-delà de ça, elle a préparé des outils pour vulgariser nos demandes syndicales et les offres patronales, pour ensuite faire une comparaison des deux afin que nos membres soient toutes et tous informés des développements. Nous avons encore une fois dénoncé dans les médias les offres patronales que nous considérons comme odieuses.

À la fermeture des classes, le 13 mars dernier, les responsables de l'action-

mobilisation préparaient un immense rassemblement à Montréal avec certains des syndicats affiliés pour marquer la fin de notre convention collective. Cette action n'a pu se tenir le 31 mars, à cause du confinement. Une infolettre a tout de même été envoyée aux membres pour souligner l'occasion.

Au moment d'écrire ces lignes, la négociation se poursuivait avec le gouvernement. Nous continuons par ailleurs à veiller à ce que la prochaine *Entente nationale* améliore le quotidien de toutes les enseignantes et tous les enseignants et donne enfin aux profs un salaire à la hauteur de leur rôle indispensable dans la société québécoise. La valorisation de la profession est essentielle, particulièrement en ce temps de pénurie de personnel enseignant.

Cette année scolaire a également été marquée par la fin de notre convention collective nationale. Plusieurs profs de l'Alliance étaient présents le 29 octobre dernier à Québec, lors du dépôt des demandes syndicales. Dans un esprit de camaraderie, mais surtout forts de leurs revendications syndicales, les membres présents ont pu participer à différentes actions de visibilité dans le but de faire connaître nos demandes à la population québécoise.



Comme l'illustre bien ce slogan, la FAE et ses affiliés entendent bien poursuivre avec détermination la négociation.

PANDÉMIE DE LA COVID-19



Le 13 mars dernier s'est terminé abruptement l'année scolaire dans les classes pour bien des élèves et des enseignantes et enseignants. Cette crise mondiale a commandé un réajustement de notre organisation professionnelle et une réorientation de nos priorités. Tout le personnel de l'Alliance s'est mis rapidement au télétravail. Les membres du CA ont travaillé d'arrache-pied pour s'assurer du respect des droits des profs durant la crise et d'un retour en classe sécuritaire.

En raison des décisions prises par le ministère de l'Éducation, plusieurs questions ont été posées à la FAE et des

rencontres avec la direction de la CSDM ont été nécessaires, parfois plus d'une fois par semaine, pour bien comprendre les exigences d'enseignement dans le contexte de la pandémie, pour veiller au respect des engagements de l'employeur envers tous les profs, peu importe leur milieu, et pour veiller à la santé de tous les membres. Ces rencontres ont été essentielles, les consignes transmises à la FAE et à la CSDM n'étant parfois pas comprises de la même façon. Cette situation inédite a occasionné de nombreux allers-retours et demandé beaucoup d'énergie pour trouver des solutions en réponse aux exigences, sans pénaliser les profs et mettre leur santé en péril.

Nous avons encore une fois misé sur une approche de vulgarisation de l'information transmise par la CSDM et le MEES. Le personnel du Service aux membres a continué de répondre aux questions habituelles, mais la situation a aussi entraîné une augmentation des appels, en raison des inquiétudes liées à la crise. Aussi, des infolettres ont été régulièrement envoyées aux profs, en fonction des sujets et des secteurs concernés, et

nous avons saisi toutes les occasions médiatiques pour dénoncer les situations inadéquates dans les établissements et le très grand manque de leadership du ministre de l'Éducation dans cette crise.

Les consignes du ministère étaient floues. Si on a réussi tant bien que mal à obtenir des réponses pour la formation générale des jeunes (FGJ), il en a été tout autrement pour la formation professionnelle (FP) et l'éducation des adultes (EDA), secteurs pour lesquels nous étions complètement dans le brouillard. En attendant des directives ministérielles mieux définies, des communications constantes ont eu lieu entre l'Alliance et les personnes déléguées, afin d'exercer des pressions sur les directions pour que la présence dans les établissements soit sécuritaire.

Bien des dossiers ont dû être soit abandonnés, soit laissés en suspens ou reportés. C'est le cas notamment de la soirée soulignant la Journée internationale des droits des femmes, où la LNI devait faire une prestation, et du colloque devant se tenir l'an prochain, reporté au printemps 2022.

ENJEUX PÉDAGOGIQUES

SERVICES POUR LES ÉLÈVES HDAA

L'amélioration des relations de travail avec les vis-à-vis patronaux dans le dossier des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) s'est poursuivie cette année. Les échanges d'information ont été plus fréquents et plus transparents que par les années passées. La CSDM s'est engagée à consulter le syndicat par les voies officielles pour tout nouveau modèle de service ou de classe. Ce changement de cap

n'est probablement pas étranger au jugement rendu dans le dossier de l'école Montcalm, où il a été clairement stipulé qu'il y avait eu absence de consultation. Pour la première fois depuis très longtemps, l'Alliance a nommé ses propres représentants aux tables de révision de services, soit pour les élèves vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et pour les élèves en difficulté d'adaptation au niveau secondaire, que met en place la CSDM. Cette dernière s'est dite prête à une confrontation des visions. Cette nouvelle façon de faire est plus constructive et permet aux enseignantes

et enseignants qui connaissent la réalité des milieux de se prononcer en amont sur les enjeux qui touchent les différents types de classes ou écoles spécialisées, plutôt que de réagir à des propositions déconnectées qui viennent d'en haut.

Bien qu'il y ait eu beaucoup de ratés dans les cas d'intégration mal préparée, nous recevons néanmoins des réponses plus claires sur l'état de situation dans les milieux et l'employeur a même admis certains cas de contraintes excessives. Pour les élèves vivant avec un TSA et pour les élèves en difficulté d'adaptation au

niveau secondaire, il y a également eu un début de réflexion quant au modèle de service à offrir. Parallèlement, il y a une ouverture à un possible retour des classes de maturation pour les enfants du préscolaire qui éprouvent des difficultés et qui nécessitent un encadrement plus serré dans un processus d'intervention précoce et de dépistage. Par ailleurs, des balises ont été établies pour le service « Répît » afin qu'il continue à se faire entre profs, sans pression de l'employeur et pour que les rôles de chacun soient clairs.

La bataille amorcée à l'école de l'Étincelle l'an dernier n'est pas terminée : une réflexion a été entreprise pour la construction d'une nouvelle école spécialisée pour les élèves vivant avec un TSA. Plusieurs scénarios sont sur la table et nous sommes aux aguets pour que des profs de la base participent aux échanges à chaque étape.

Nous pouvons aussi affirmer que la collecte des besoins a été plus complète. Nous avons obtenu un meilleur taux de participation des milieux, moins d'erreurs dans les nombres et une meilleure collaboration de la CSDM. Cette dernière ne remet plus systématiquement en question les constats syndicaux. Elle a même confirmé qu'il manque 400 postes à temps plein de professionnels et de profs-orthopédagogues dans nos milieux.

Lors de la crise liée à la pandémie, des échanges hebdomadaires ont eu lieu avec la CSDM qui a reconnu le défi de taille que représente la distanciation sociale pour les élèves HDAA, en particulier les élèves fréquentant les écoles spécialisées. Les tergiversations du MEES à propos des élèves vulnérables, du retour ou non de ces derniers à l'école en présentiel ont complexifié le travail d'échange et d'analyse tout en donnant bien des maux de tête aux profs.

ACCUEIL

Cette année, l'Alliance a produit une nouvelle publication afin que les membres de la FGJ puissent mieux comprendre l'accueil et les implications qu'entraîne le passage des élèves en classe ordinaire.



Document à lire par tous les profs de la FGJ.



Ce nouveau document sur l'accueil est le fruit d'un long travail et d'une collaboration des membres du Comité de l'accueil, du personnel-conseil de l'Alliance et de membres du CA. Il comprend des informations utiles pour les élèves en classes d'accueil, mais aussi pour ceux qui intègrent les classes ordinaires. Il résume et vulgarise les multiples encadrements légaux associés aux élèves non francophones. Il devait faire l'objet d'une présentation formelle en Assemblée de personnes déléguées (APD), annulée en raison de la pandémie.

Soulignons la participation active du Comité de l'accueil sur plusieurs sujets, particulièrement la signalisation administrative et l'intégration en classe ordinaire des enfants.

Par ailleurs, compte tenu de la fermeture des frontières, l'arrivée de nouveaux immigrants s'est arrêtée. Depuis quelques années, la population en accueil avait atteint des sommets jamais vus en raison de l'immigration. La situation en accueil pour l'an prochain variera en fonction de l'assouplissement des mesures sanitaires. L'Alliance exercera une vigie constante quant aux nouvelles inscriptions en accueil.

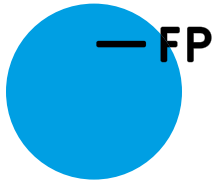
PRÉSCOLAIRE



Avec l'ouverture de nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein, l'Alliance a transmis régulièrement des informations aux enseignantes et enseignants de ce secteur pour les tenir au courant de l'évolution du dossier.

L'Alliance a mobilisé ses membres du préscolaire pour qu'ils prennent part à la consultation menée par la FAE sur le projet visant à modifier le bulletin destiné à rendre compte de l'évaluation des apprentissages des élèves du préscolaire 4 et 5 ans. Les résultats de cette consultation ont permis à la FAE d'interpeller, une fois de plus, le MEES au sujet de l'évaluation des apprentissages au préscolaire en attendant qu'une plus vaste consultation se fasse dans le cadre du dépôt d'un éventuel projet de règlement visant à modifier le *Régime pédagogique* (RP), en vue de créer un cycle de l'éducation préscolaire regroupant la maternelle 4 et 5 ans.

FORMATION PROFESSIONNELLE



Cette année, avec la collaboration du Comité de la formation professionnelle, les dossiers prioritaires ont notamment porté sur les conditions d'exercice des enseignantes et des enseignants de ce secteur ainsi que le traitement qui devait leur être apporté dans la négociation nationale. Les horaires des profs ont été analysés pour veiller au respect de la convention collective. Nous nous sommes aussi penchés sur les autorisations d'enseigner et la formation à distance.

ÉDUCATION DES ADULTES



À l'instar de la formation professionnelle, les dossiers prioritaires ont porté sur les conditions d'exercice des enseignantes et des enseignants de ce secteur ainsi que le traitement qui devait leur être apporté dans la négociation nationale, sur la suite de l'implantation de la réforme à l'EDA et les conséquences du projet de loi 40. Le traitement du dossier de la formation à distance assistée (FADA) amorcé en 2018-2019 s'est poursuivi.

STATUT DE PRÉCARITÉ

Chaque année, la CSDM accueille beaucoup de nouvelles enseignantes et de nouveaux enseignants, dont plusieurs sont à statut précaire. Ces nouveaux membres représentant un défi supplémentaire en matière de transmission d'information et de formation syndicale — particulièrement essentielles en période de négociation —, une attention spéciale leur a été consacrée, notamment lors de la crise de la pandémie. L'Alliance a développé de nouveaux moyens pour tenter de les joindre rapidement et de les garder mobilisés. Elle a notamment fait une campagne de promotion d'abonnement à l'infolettre. Nous croyons désormais être en mesure de joindre la plupart des membres, dont ceux à statut précaire.

AUTRES ENJEUX ET DOSSIERS

ÉCOLE PETER HALL

L'École Peter Hall présente un défi de santé et de sécurité au travail. L'employeur a de la difficulté à reconnaître le grand degré de dangerosité du milieu et, pourtant, la violence et les agressions continuent de faire partie du quotidien des membres. L'employeur n'honore pas ses engagements en annulant des comités de relation de travail ou en contestant à l'occasion la légitimité de la partie syndicale. Une Assemblée de personnes déléguées riche en témoignages a été tenue et a démontré la mobilisation de ce milieu. Une action juridique est en cours pour assurer que l'employeur se conforme aux dispositions du Code du travail et de la convention. Lors de la crise liée à la pandémie, nous avons toutefois pu noter une certaine amélioration des échanges avec l'employeur. Ils sont plus fréquents, plus transparents et plus courtois. C'est également bientôt le début d'une longue marche vers la négociation de la convention des employés, qui s'amorcera l'an prochain.

CENTRE ACADÉMIQUE FOURNIER

Au Centre Académique Fournier, l'Assemblée d'unité de négociation annuelle devait avoir lieu en juin. Compte tenu de la pandémie, elle sera reportée à l'automne si les mesures de distanciation le permettent.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA FAE

En marche vers un Congrès extraordinaire de la FAE, la délégation de l'Alliance a été constituée en tout respect de la politique de désignation des membres aux instances fédératives. Une soixantaine d'enseignantes et d'enseignants de tous les secteurs s'est réunie à plusieurs reprises pour en assurer la préparation. Plusieurs heures d'analyse, des discussions, des consultations et des préparations ont été nécessaires pour essayer de trouver la meilleure façon afin que les statuts de la FAE soient adaptés à toutes éventualités pour les années à venir. Ce congrès est la suite du dernier congrès qui s'est tenu à Saint-Sauveur en juin 2019. Malheureusement, les circonstances liées à la pandémie ont commandé son report à une date ultérieure.

ACTIVITÉS SYNDICALES EN CHIFFRES

Nombre d'instances locales et nationales

- **9** Assemblées de personnes déléguées :
 - **7** réunions ordinaires
 - **1** réunion extraordinaire de l'APD-CSDM sur la négociation nationale
 - **1** réunion extraordinaire de l'APD de l'École Peter Hall
- **3** réunions extraordinaires de l'Assemblée d'unité de négociation CSDM sur la négociation nationale
- **1** Assemblée générale
- **1** réunion extraordinaire de l'Assemblée générale sur le PL40
- **12** jours en Conseil fédératif
- **6** jours en Conseil fédératif de négociation

Nombre de visites d'établissements

- **142** visites (au 12 mars 2020)
- **66** annulées en raison de la pandémie
- **106** établissements visités

Nombre de formations et de profs participants

- **17** formations au calendrier :
 - **11** tenues
 - **6** annulées
- **1** formation pour la FP a été sollicitée et donnée
- **243** profs inscrits
- **231** profs participants et formés
- **36** participants au camp syndical de la FAE

Nombre de rencontres de comités de toutes sortes

- **62** rencontres de comités paritaires, statutaires et syndicaux, du Comité de relations de travail avec la CSDM, du Comité de gestion du Centre des enseignantes et des enseignants, des comités de Peter Hall ainsi que des comités de la FAE. On peut facilement affirmer qu'une quarantaine de rencontres ont été annulées.

Nombre de participations au Conseil des commissaires

- **6**

COMMUNICATIONS À L'ALLIANCE



Au cours de l'année 2019-2020, nous avons poursuivi l'actualisation de nos outils de communication et notre virage numérique. Le *Bulletin d'information syndicale (BIS)* a été imprimé une semaine sur deux, comme cela était prévu, jusqu'au moment de la fermeture des établissements. Une campagne de promotion a été menée pour inciter les membres à s'inscrire à notre infolettre *L'Express*, créée l'an dernier. Elle compte maintenant 10 813 abonnés. Déjà fort utilisée au cours de l'année, elle a pris le relais en temps de crise et l'information a aussi grandement été relayée sur notre page Facebook et dans notre site Internet. Ces outils permettent une vaste diffusion de l'actualité syndicale en plus de permettre à nos membres de s'exprimer. Ils sont la vitrine de l'Alliance.

NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

L'Alliance a été encore très présente dans les médias, sur des sujets comme la laïcité, la pénurie de personnel, le projet de loi 40, la négociation nationale, les conditions d'exercice des profs, la réalité des écoles montréalaises, les consignes

et directives en temps de pandémie, etc. Cela correspond à 23 présences médiatiques du 16 août 2019 au 12 mars 2020 et, au moment de produire ce rapport annuel, à une quarantaine d'entrevues de plus dans les médias depuis le 13 mars 2020.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET VIE À L'INTERNE

Dès le début de l'année, nous nous sommes adjoint les membres du personnel-conseil et du personnel de soutien afin de planifier, organiser et mettre en place des moyens pour remplir la mission liée à notre plan d'action biennal. Au début de l'automne, le CA et les conseillers de l'Alliance ont conclu une entente pour renouveler la convention collective du Syndicat des conseillères et des conseillers de l'Alliance.

Le mandat de la direction générale et du secrétaire-trésorier est de veiller à la saine gestion de l'organisation, que ce soit des ressources humaines, budgétaires, matérielles ou informationnelles. L'année 2019-2020 a été particulièrement occupée dans toutes ces sphères. Du côté des ressources humaines, on a procédé à l'embauche d'une adjointe au Service aux membres. Vu le changement dans les statuts spécifiant l'ajout d'un

huitième élu, une adjointe au CA a également été embauchée. Le départ d'un conseiller aux communications pour un congé d'un an a demandé le recrutement d'un remplaçant pour la durée de son absence. Par ailleurs, il y a eu conclusion d'une entente pour le départ de la directrice générale.

L'Alliance a également vu à l'aménagement d'espaces confortables et propices au travail, tant individuels que d'équipes, commandé une étude ergonomique pour s'assurer du confort des employés, effectué la mise à niveau des contrôles de températures des espaces de travail et entrepris des travaux de peinture au rez-de-chaussée et dans les cages d'escaliers.

De nombreuses politiques et nombreux règlements ont été mis à jour, sur le cadre de gestion des dépenses et des repas, sur

la rémunération des présidences de débats, sur le fonds de défense syndicale et sur le remboursement des dépenses des employés. En plus du suivi des finances et des placements, un outil de gestion des feuilles de temps a également été implanté.

Tous ces mandats n'auraient pu être entrepris et menés à bien sans le concours du personnel de l'Alliance. La pandémie de la COVID-19 a bousculé bien des choses, mais les employés, tous en télétravail, ont été en mesure de continuer à offrir un service de qualité aux membres de l'Alliance. Les conseillers ont pu voir au respect de tous les pans de la convention collective et s'assurer du bon déroulement du processus de sécurité d'emploi, entre autres. Le Service des communications de l'Alliance a su relever avec brio le défi de transmission d'information qu'a imposé cette situation plus qu'inhabituelle.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

On peut certainement affirmer que l'année 2019-2020 a été une année remplie de nouveautés, de changements et... d'imprévus. Bien que nous ayons été bousculés avec la crise liée à la pandémie, nous pouvons tout de même affirmer que nous avons établi une excellente base pour susciter une mobilisation massive des membres, en multipliant notamment nos outils de communication et en leur offrant de l'information vulgarisée. C'est une première étape pour soutenir non seulement les personnes déléguées au quotidien, mais également tout le personnel enseignant. Nous avons aussi développé davantage de liens avec la CSDM et rétabli une communication plus constante et transparente. Nous avons travaillé fort et nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en peu de temps, ensemble.

L'an prochain, plusieurs autres défis nous attendent, en commençant par la rentrée scolaire dans les établissements. Nous continuerons à veiller à la santé et à la sécurité de nos membres, comme nous le faisons depuis le 13 mars, tout en nous concentrant sur les principaux enjeux de chacun des secteurs, des champs et des dossiers et en gardant en trame de fond la négociation de notre prochaine convention collective nationale. Tous ensemble, nous devons continuer à nous tenir pour revendiquer nos droits et faire valoir notre profession. Nous devons être solidaires pour obtenir enfin une amélioration de nos conditions de travail et des conditions d'apprentissage de nos élèves. Nous devons nous tenir debout pour défendre l'école publique et promouvoir une société qui permet l'égalité des chances pour tous. C'est ce à quoi nous nous convions !



© Jean-F. LeBlanc/Stock Photo

Les membres du Conseil d'administration, de gauche à droite : Patrick Trottier, Martin Leclerc, Daniel Chartrand, Catherine Beauvais-St-Pierre, Sébastien Bergeron, Line Lamontagne, Elaine Bertrand et Dominic Pelletier.